

Déclarations et Discours

Nº 82/4

LE CANADA S'APPRÊTE À PARTICIPER À LA DEUXIÈME SESSION EXTRAOR-DINAIRE DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

Discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, devant le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, Ottawa, le 25 février 1982.

L'étude par le Comité permanent des "questions relatives à la sécurité et au désarmement en accordant une attention spéciale à la participation du Canada à la deuxième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement "répond à l'une des priorités de la politique étrangère du Canada. Je tiens à remercier le Comité pour les nombreuses audiences qu'il a consacrées à la question.

La politique en matière de sécurité du Canada comporte trois volets, à savoir : 1) la force de dissuasion grâce aux mesures de sécurité collective de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) ; 2) la coopération active aux efforts pour parvenir à des ententes internationales sur des mesures équitables et vérifiables de contrôle des armements et de désarmement ; 3) l'appui d'un règlement pacifique des différends et de l'effort collectif pour régler les grandes causes économiques et sociales des tensions internationales. Comme je me suis déjà arrêté sur ce dernier point à un certain nombre de reprises, je ne m'y attarderai pas aujourd'hui.

Le Canada reconnaît la nécessité de déployer des efforts collectifs pour empêcher une agression contre les zones nord-américaine et européenne de l'Alliance de l'Atlantique Nord. Il appuie donc concrètement cet effort de défense. Nous sommes membres d'une alliance qui s'est donnée une stratégie de dissuasion dans laquelle les armes nucléaires jouent un rôle important, ce qui est inévitable dans le monde actuel. La stratégie de riposte modulée et de défense avancée de l'OTAN repose sur la capacité de répondre à une agression et ce, au niveau nécessaire pour la contrer. Les arsenaux nucléaires des États-Unis et des autres alliés de l'OTAN contribuent au plus haut point à la sécurité du Canada et de toute l'Alliance. Même si les États-Unis fournissent le principal élément de dissuasion stratégique, le Royaume-Uni, de son côté, a mis son arsenal nucléaire à la disposition de l'OTAN tandis que la France utilise sa force indépendante pour renforcer la force de dissuasion en Europe.

Les propositions de moratoire sont inacceptables

À l'heure actuelle, l'Union soviétique et les États-Unis ont à peu près atteint la parité nucléaire stratégique, tandis que les Soviétiques accusent une supériorité dans les armes nucléaires à portée intermédiaire en Europe et que le Pacte de Varsovie bénéficie d'une supériorité numérique pour ce qui est des forces terrestres classiques. Dans ces circonstances, les membres de l'Alliance ont jugé nécessaire de prendre des mesures